

RELATIONS SAINES : lutte contre la cyberviolence et la cyberintimidation

Planification proactive - version mars 2021

L'OUTIL	POURQUOI EST-CE IMPORTANT?	RESSOURCES
<p>Cet outil vise à soutenir le processus d'élaboration du plan d'amélioration des écoles en portant une attention spéciale à la cyberviolence et à la cyberintimidation. Il sert à alimenter la réflexion lors de la révision du Plan d'amélioration de l'école en vigueur qui intègre le rendement et le bien-être et qui est lié au plan du conseil scolaire et des initiatives du ministère de l'Éducation.</p> <p>Une meilleure compréhension de la cyberviolence et de la cyberintimidation ainsi qu'une sensibilisation des partenaires peuvent profondément transformer les milieux scolaires. Le savoir est un levier puissant dans la création d'un climat scolaire positif.</p> <p>PRISE DE CONSCIENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale et bien-être • Rendement scolaire • Changements soudains face à l'assiduité, le comportement, l'apparence, la relation avec les pairs et les parents, etc. • Tendances sociales : traite des êtres humains, comportements osés 	<p>Croix-Rouge canadienne : Les enseignants canadiens ont classé la cyberintimidation au premier rang d'une liste de six enjeux préoccupants – 89 % indiquent que l'intimidation et la violence sont des problèmes graves dans les écoles financées par les deniers publics. (2008)¹</p> <p>Stop A Bully Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 adolescent sur 5 au Canada a été témoin d'intimidation en ligne. • 25 % des jeunes de 12 à 15 ans ont été témoins de cyberintimidation. • 25 % des filles et 17 % des garçons ont été témoins de harcèlement en ligne. • 51 % des adolescents ont vécu une expérience négative sur les sites de réseautage personnel. • 16 % des répondants ont déclaré qu'une personne avait publié une photo embarrassante d'eux. • 76 % des travailleurs en éducation jugent que la cyberintimidation est aussi préoccupant que le tabagisme (75 %) et les drogues (75 %). • 2 parents sur 5 signalent que leur enfant a été impliqué dans un incident de cyberintimidation, et 1 membre du personnel scolaire sur 4 a été victime de cyberharcèlement. <p>Stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes : Les trafiquants sexuels recrutent souvent les personnes et gagnent leur confiance en devenant leur ami ou leur petit ami.</p>	<p>Statistique Canada : Cyberintimidation et leurre Pour arrêter un agresseur (StopABullyCanada) HabiloMédias PREVNet Ressources en matière de cyberintimidation de la Gendarmerie royale du Canada Programme Échec au crime ou 416 222 8477 Jeunesse, j'écoute ou 1 800 668 6868 ¹ Croix-Rouge canadienne</p> <p>Atelier de T.E.A.R.™ (Teens Ending Abusive Relationships) à l'ère numérique <i>* Le contenu reflète la vision propre de l'organisme.</i></p>
QUESTIONS GÉNÉRALES	POLITIQUES/PROCÉDURES/PROTOCOLES	PERSONNES-RESSOURCES
<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que la cyberviolence et la cyberintimidation? • Le curriculum et les activités scolaires permettent-ils d'aborder la cybersécurité de façon proactive et pertinente en fonction de l'âge? • Qu'est-ce que ma communauté scolaire devrait comprendre sur la cyberviolence? • Comment l'information est-elle diffusée? • Quel soutien les partenaires scolaires et communautaires peuvent-ils offrir? • Comment intervenir lors d'un incident de cyberviolence ou de cyberintimidation? • Quelles sont les meilleures pratiques ou les pratiques prometteuses qui méritent d'être étudiées? • Que pouvons-nous faire aujourd'hui pour aider les élèves à éviter les écueils du monde numérique? • Quelles mesures prenons-nous dans nos écoles pour former des citoyens responsables en ligne? 	<p>Prenez connaissance des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lois en matière de protection de l'enfance qui traitent des incidents de cyberviolence et de cyberintimidation • Pornographie juvénile (Code criminel [1985] ch. C-46, 163.1) • Loi de 2008 sur le devoir de signaler les cas de pornographie juvénile, L.O. de 2008, chap. 21 – Projet de loi 37 • Publication non consensuelle d'une image intime (Code criminel [1985] ch. C-46, art. 162.1) • Projet de loi 13, Loi pour des écoles tolérantes; • Code de conduite du conseil scolaire (code de conduite en ligne); • Politique d'utilisation acceptable et Apporter votre appareil numérique (AVAN); • Procédures et protocoles de la police et du conseil scolaire. 	<p>Fournir le nom et le numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer en cas d'incident de cyberviolence. Agente ou agent de supervision : _____ Équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles : _____ Personnel des Relations avec les médias (secteur des communications) : _____ Agente/agent de liaison des services policiers : _____ Travailleuse sociale/travailleur social ou conseillère/conseiller en assiduité : _____ Chef d'équipe d'intervention en situation de crise : _____</p>
PLANIFICATION		
<p>Élèves Quelles sont les occasions d'apprentissage et de sensibilisation à l'égard de la cyberviolence et de la cyberintimidation offertes aux élèves (en lien avec les programmes-cadres)? À considérer : rassemblements proactifs avec conférenciers; sondages auprès des élèves sur la sécurité dans l'école; encarts dans les agendas des élèves; réunions du conseil d'élèves; forum de questions et réponses; examen de la Politique d'utilisation acceptable et d'AVAN; leadership numérique chez les élèves, nétiquette et responsabilité : « Vous remarquez quelque chose, dites-le »; lois; célébrations et reconnaissance des activités inclusives (Journée chemise rose, ruban blanc, activités contre l'intimidation et contre la violence faite aux femmes, mois de la sensibilisation à la santé mentale).</p> <p>Personnel Quelles sont les façons de sensibiliser le personnel scolaire aux obligations professionnelles (conseil scolaire, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario)? Quelles ressources sont disponibles pour le personnel scolaire pour faire de la sensibilisation et favoriser un milieu d'apprentissage positif en ligne? À considérer : différentes méthodes d'échange d'information avec le personnel; sondages auprès du personnel sur la sécurité dans l'école; encarts dans les systèmes de messages internes; ajout d'un point à l'ordre du jour de différents comités (santé et sécurité, approche 21^e siècle, soins/communauté/culture); soutien à la formation et à la sensibilisation en ligne; examen des politiques d'utilisation acceptable.</p> <p>Parents et tutrices/tuteurs Quelles sont les occasions pour les parents de se renseigner sur la cyberviolence et de la cyberintimidation? Y a-t-il des renseignements en particulier dont les parents et tutrices/tuteurs ont besoin pour inciter leurs enfants et leurs jeunes à avoir des communications sécuritaires et saines en ligne? À considérer : invitation d'un conférencier lors d'une réunion du conseil d'école; encarts dans les agendas scolaires; enquête auprès des parents et tutrices/tuteurs sur la sécurité dans l'école; intégration des politiques d'utilisation acceptable et de l'approche AVAN à l'accueil de septembre ou aux rencontres sur le programme-cadre; échange de stratégies en vue de favoriser de saines conversations sur l'ère numérique.</p>		